

## Les institutions et organes de l'Union économique

**Source:** ALLEMAND, Frédéric, "Les institutions et organes de l'Union économique", dans ALLEMAND, Frédéric, L'Union économique et monétaire: origine, fonctionnement et futur. Sanem: CVCE, Coll. Dossier thématique, 2013. CVCE, 2013.

**Copyright:** (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/les\\_institutions\\_et\\_organes\\_de\\_l\\_union\\_economique-fr-d500c188-9b46-4f82-b86c-35e817b9d6ec.html](http://www.cvce.eu/obj/les_institutions_et_organes_de_l_union_economique-fr-d500c188-9b46-4f82-b86c-35e817b9d6ec.html)



**Date de dernière mise à jour:** 06/07/2016

## Les institutions et organes de l'Union économique

Contrairement au volet monétaire, le volet économique de l'Union économique et monétaire ne se caractérise par aucune évolution institutionnelle profonde dans la perspective et à la suite immédiate de la création de la zone euro.

Les réformes de la gouvernance économique européenne entreprises depuis 2010 révèlent une double inflexion. L'organisation institutionnelle de la zone euro se différencie de plus en plus de celle de l'Union européenne (UE). Le renforcement de la coordination des politiques économiques au niveau de l'UE et de la zone euro va de pair avec une implication accrue du Parlement européen et des parlements nationaux dans la mise en œuvre de la gouvernance économique.